

Goldman Sachs International (UK) Auto-Callable Coupon Note 2029



Introduction

- Titre de créance structuré avec droit au remboursement du capital¹⁻² d'une durée d'investissement maximale de 5 ans.
- Une possibilité de remboursement anticipé activable automatiquement à l'issue de l'année 3 en cas de performance de l'indice STOXX® Global Select Dividend 100 (ci-après 'l'Indice') supérieure ou égale au seuil d'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé correspondant¹. L'Emetteur procédera alors à un remboursement automatique anticipé du titre de créance structuré et vous aurez droit au remboursement de 100% de votre capital initial²⁻³ en EUR (hors frais⁴ et taxes), un coupon de 2% brut⁵ ET à une plus-value brute²⁻⁵ égale à 10%. Si le remboursement automatique anticipé est activé, le titre de créance structuré s'arrête. Chaque année, à partir de 2025 et jusqu'en 2029 (inclus), sauf en cas de faillite ou risque de faillite, l'émetteur s'engage à verser à l'investisseur, un coupon de 2% brut⁵ en EUR⁶ indépendamment de l'évolution des sous-jacents.
- A la date d'échéance finale, en l'absence de remboursement automatique anticipé, le remboursement dépend de la Performance Moyenne Finale⁶ de l'Indice.
 - Si la Performance Moyenne Finale⁶ de l'Indice est supérieure à 10%, vous aurez droit au remboursement de 100% de votre capital initial²⁻³ investi en EUR (hors frais⁴ et taxes) ET à une plus-value brute²⁻⁵ unique égale à la Performance Moyenne
- diminuée de la somme des coupons payés de 10%²⁻⁵. Cela signifie que vous n'avez pas droit à l'entièreté de la Performance Moyenne Finale de l'Indice.
 - Si la Performance Moyenne Finale⁶ de l'Indice est inférieure à 10%, vous aurez droit au remboursement de 100% de votre capital initial²⁻³ (hors frais⁴ et taxes). L'investisseur risque de ne pas récupérer (l'entièreté de) son capital en cas de faillite de l'Emetteur ou de bail-in (mise en résolution) de l'Emetteur.
- La Performance Moyenne Finale correspond à la moyenne arithmétique des observations annuelles de l'Indice observées durant les 5 années par rapport au niveau de clôture de l'Indice à la date d'émission du titre de créance structuré (15/10/2024). La Performance Moyenne Finale peut être inférieure ou supérieure à la valeur finale constatée de l'Indice.
- Emetteur : Goldman Sachs International [Moody's : A1, S&P : A+, Fitch : A+] ⁷.
- Frais totaux maximaux (si l'investisseur détient les titres de créance jusqu'à l'échéance) : 6,50% de la valeur nominale (soit 65 EUR par coupure). A titre indicatif, ces frais totaux s'estiment à 4,94% en date du 22/07/2024.

Public cible

Vous êtes sur le point d'acheter un produit complexe et potentiellement difficile à comprendre. Ce titre de créance structuré s'adresse aux clients de la Banque Nagelmackers S.A.

Ce titre de créance structuré est destiné à des clients/personnes possédant une expérience et des connaissances suffisantes pour comprendre les caractéristiques du titre de créance structuré Goldman Sachs International (UK) Auto-Callable Coupon Note 2029. Nagelmackers devra vérifier si vous possédez les connaissances et l'expérience requises pour ce produit. Ce titre de créance structuré n'est pas destiné aux investisseurs américains.

Nature de l'investissement

Goldman Sachs International (UK) Auto-Callable Coupon Note 2029 est un titre de créance structuré émis par Goldman Sachs International. En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'Emetteur qui s'engage à² :

- en cas de remboursement automatique anticipé (en année 3), à vous rembourser 100% du capital initial²⁻³ (hors frais⁴ et taxes

et sauf en cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur) ET à vous verser une plus-value brute²⁻⁵ égale à 10%;

- à l'échéance, à vous rembourser :

- Si la Performance Moyenne Finale⁶ de l'Indice est positive : 100% du capital initial²⁻³ (hors frais⁴ et taxes et sauf en cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur) ET à vous verser une plus-value brute²⁻⁵ unique égale à la Performance Moyenne Finale⁶ diminuée de la somme des coupons payés de 10%²⁻⁵.

- Si la Performance Moyenne Finale⁶ de l'Indice est inférieure à 10% : 100% de votre capital initial²⁻³ (hors frais⁴ et taxes). Le remboursement est de 100% du capital initial²⁻³ (hors frais⁵ et taxes).

- vous verser un coupon fixe annuel de 2% brut⁵ de l'année 1 à 5 indépendamment de l'évolution du sous-jacent.

Objectif d'investissement

Ce titre de créance structuré d'une durée maximale de cinq ans s'adresse aux investisseurs qui souhaitent diversifier leurs investissements et qui envisagent une hausse à moyen terme de l'indice STOXX® Global Select Dividend 100.

¹ Veuillez-vous référer à la section 'Description du mécanisme' en page 6.

² L'investisseur risque de ne pas récupérer (l'entièreté de) son capital en cas de faillite ou de bail-in (mise en résolution) de l'Emetteur.

³ Le terme 'capital initial' utilisé dans cette brochure désigne la valeur nominale d'une coupure, soit 1 000 EUR par titre de créance structuré, hors frais d'entrée de 2%. Le montant de la plus-value est calculé sur la base de cette valeur nominale.

⁴ Frais d'entrée de 2%. Veuillez vous référer aux 'Principales caractéristiques financières', section 'Frais supportés par l'investisseur' en page 12.

⁵ Plus-value potentielle soumise au précompte mobilier de 30% pour les résidents belges (sous réserve de modification légale).

⁶ Veuillez vous référer aux 'Principales caractéristiques financières' en pages 12 et 13 pour le détail des dates.

⁷ Ratings au 24/07/2024. Les agences de notation sont susceptibles de modifier ces notations à tout moment. Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites :

https://www.moody.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_79004,

https://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings,

<https://www.fitchratings.com/site/definitions>.

L'indice STOXX® Global Select Dividend 100

Rationnel de l'indice

L'indice STOXX® Global Select Dividend 100¹ (code ISIN : US26063V1180) est conçu pour sélectionner les actions versant les dividendes historiques les plus élevés par rapport à leurs marchés d'origine. Les actions sont filtrées en sélectionnant les actions présentant des taux de croissance historiques non négatifs du dividende par action² et des ratios dividende/bénéfice par action³ définis. L'indice est calculé par STOXX Limited, l'un des principaux développeurs d'indices sur les marchés financiers. L'univers d'investissement est l'agrégation des univers d'investissements de 3 indices STOXX: STOXX® Europe 600 pour STOXX® Europe Select Dividend 30, STOXX North America 600 pour STOXX® North America Select Dividend 40 et STOXX Asia/Pacific 600 pour STOXX® Asia/Pacific Select Dividend 30.

Méthode de sélection



Au 23/07/2024, le niveau de l'Indice était de 2937,79 points.

La méthodologie de sélection comprend quatre étapes

Etape 1 : L'univers d'investissement

L'indice STOXX® Global Select Dividend 100 combine 3 indices STOXX: STOXX® Europe Select Dividend 30, STOXX® North America Select Dividend 40 et STOXX® Asia/Pacific Select Dividend 30. L'ensemble de ces indices permettent une représentation large des marchés boursiers mondiaux, avec une représentation plus particulière des actions versant les dividendes historiques les plus élevés par rapport à leurs marchés d'origine. L'univers d'investissement est l'agrégation des univers d'investissements de 3 indices STOXX: STOXX® Europe 600 pour STOXX® Europe Select Dividend 30, STOXX North America 600 pour STOXX® North America Select Dividend 40 et STOXX Asia/Pacific 600 pour STOXX® Asia/Pacific Select Dividend 30.

Etape 2 : Filtre de dividendes historiques

Seules les sociétés ayant distribué au moins 4 dividendes annuels durant les 5 dernières années sont retenues. Ces actions doivent avoir un taux de croissance du dividende par action² historique non négatif sur cinq ans et un ratio dividende/bénéfice par action défini³ compris entre 0% et 60% pour STOXX® Europe Select Dividend 30, STOXX® North America Select Dividend 40 et compris entre 0% et 80% STOXX® Asia/Pacific Select Dividend 30.

Etape 3 : Filtre de liquidité

Un niveau minimum de liquidité est appliqué : seules les actions avec un volume quotidien moyen de transactions supérieur à 300 millions d'euros calculé sur les trois derniers mois, sont sélectionnées.

Etape 4 : Sélection et pondération

Parmi les actions restantes, les 30 actions en Europe, les 40 actions en Amérique du Nord et les 30 actions en Asie Pacifique affichant les rendements historiques du dividende les plus élevés sur la dernière année sont sélectionnées. Enfin, au sein de l'indice, les actions sont pondérées en fonction de ce rendement. Plus le rendement est élevé, plus le poids au sein de l'indice est important (dans la limite de 10% par action).

L'Indice est du type 'Price Return'. Avec ce type d'indice, les dividendes des actions ne sont pas réinvestis dans l'indice, de sorte qu'ils n'ont aucune influence directe sur la valeur de l'indice (par opposition à un indice du type 'Total Return'). En outre, il est important de noter que l'investisseur ne recevra pas les dividendes versés par les actions composant l'Indice.

Composition : la composition de l'Indice est revue tous les ans. La révision de l'Indice, qui couvre les trois étapes de la méthode de sélection, a lieu en mars. Après la révision, la composition de l'Indice restera inchangée jusqu'à la prochaine révision.

¹Plus d'informations sur https://www.stoxx.com/document/Indices/Common/Indexguide/stoxx_index_guide.pdf.

²Le taux de croissance du dividende est un indicateur utilisé pour mesurer la croissance du dividende d'une entreprise d'une année sur l'autre.

³Le ratio dividende/bénéfice par action représente le pourcentage des bénéfices d'une entreprise versés aux actionnaires via les dividendes.

⁴Le code ISIN de l'indice Stox Global Select Dividend 100 est US26063V1180.

Composition de l'indice STOXX® Global Select Dividend 100

| Nom de l'entreprise | Secteur d'activité | Pays |
|------------------------------|------------------------------|------------------|
| Abn Amro Group NV-Cva | Finance | Pays-Bas |
| Ageas | Finance | Belgique |
| Aker BP ASA | Energie | Norvege |
| Allianz Se-Reg | Finance | Allemagne |
| Amgen Inc | Santé | Etats-Unis |
| Ap Moller-Maersk A/S-A | Industrie | Denmark |
| Asr Nederland NV | Finance | Pays-Bas |
| BNP Paribas | Finance | France |
| Bank of Montreal | Finance | Canada |
| Bank of Nova Scotia | Finance | Canada |
| Bayerische Motoren Werke-PRF | Consommation discrétionnaire | Allemagne |
| Bendigo and Adelaide Bank | Finance | Australie |
| Best Buy Co Inc | Consommation discrétionnaire | Etats-Unis |
| CK Asset Holdings LTD | Immobilier | Hong Kong |
| CLP Holdings LTD | Utilities | Hong Kong |
| Can Imperial BK of Commerce | Finance | Canada |
| Capitaland Ascendas Reit | Immobilier | Singapour |
| Capitaland Integrated Commer | Immobilier | Singapour |
| Chevron Corp | Energie | Etats-Unis |
| Citizens Financial Group | Finance | Etats-Unis |
| Conagra Brands Inc | Consommation de base | Etats-Unis |
| Conocophillips | Energie | Etats-Unis |
| Consolidated Edison Inc | Utilities | Etats-Unis |
| Contact Energy LTD | Utilities | Nouvelle-Zelande |
| Coterra Energy Inc | Energie | Etats-Unis |

| Nom de l'entreprise | Secteur d'activité | Pays |
|-----------------------------|-------------------------------|-------------|
| Credit Agricole Sa | Finance | France |
| DBS Group Holdings LTD | Finance | Singapour |
| Devon Energy Corp | Energie | Etats-Unis |
| Diamondback Energy Inc | Energie | Etats-Unis |
| Duke Energy Corp | Utilities | Etats-Unis |
| Endesa Sa | Utilities | Espagne |
| Entergy Corp | Utilities | Etats-Unis |
| Fidelity National Financial | Finance | Etats-Unis |
| Fifth Third Bancorp | Finance | Etats-Unis |
| Ford Motor Co | Consommation discrétionnaire | Etats-Unis |
| Fortescue LTD | Materiaux | Australie |
| Gilead Sciences Inc | Santé | Etats-Unis |
| HP Inc | Technologies de l'information | Etats-Unis |
| HSBC Holdings PLC | Finance | Royaume-Uni |
| Harvey Norman Holdings LTD | Consommation discrétionnaire | Australie |
| Haseko Corp | Consommation discrétionnaire | Japon |
| Henderson Land Development | Immobilier | Hong Kong |
| Holcim LTD | Materiaux | Suisse |
| Huntington Bancshares Inc | Finance | Etats-Unis |
| Ig Group Holdings PLC | Finance | Royaume-Uni |
| Ing Groep NV | Finance | Pays-Bas |
| International Paper Co | Materiaux | Etats-Unis |
| Intl Business Machines Corp | Technologies de l'information | Etats-Unis |
| JB Hi-Fi LTD | Consommation discrétionnaire | Australie |
| Japan Tobacco Inc | Consommation de base | Japon |

Source : STOXX Limited (données au 24/07/2024)

La composition actuelle de l'indice STOXX® Global Select Dividend 100 n'est pas un indicateur de sa composition future.

Plus d'informations relatives à l'indice STOXX® Global Select Dividend 100 sont disponibles à l'adresse suivante : <https://stox.com/index/SDGP/>, ainsi que sur les différentes plateformes financières (Ticker Bloomberg : SDGP Index, Ticker Reuters : .SDGP).

Composition de l'indice STOXX® Global Select Dividend 100

| Nom de l'entreprise | Secteur d'activité | Pays |
|-----------------------------|------------------------------|-------------|
| Jfe Holdings Inc | Materiaux | Japon |
| K+S AG-Reg | Materiaux | Allemagne |
| Keycorp | Finance | Etats-Unis |
| Legal & General Group PLC | Finance | Royaume-Uni |
| Lyondellbasell Indu-CL A | Materiaux | Etats-Unis |
| Manulife Financial Corp | Finance | Canada |
| Mercedes-Benz Group AG | Consommation discrétionnaire | Allemagne |
| Mitsui Osk Lines LTD | Industriels | Japon |
| NN Group NV | Finance | Pays-Bas |
| National Australia Bank LTD | Finance | Australie |
| National Bank of Canada | Finance | Canada |
| Natwest Group PLC | Finance | Royaume-Uni |
| New Hope Corp LTD | Energie | Australie |
| New World Development | Immobilier | Hong Kong |
| Nippon Steel Corp | Materiaux | Japon |
| Orange | Télécommunications | France |
| Orlen Sa | Energie | Pologne |
| Pfizer Inc | Santé | Etats-Unis |
| Phillips 66 | Energie | Etats-Unis |
| Poste Italiana Spa | Finance | Italie |
| Power Assets Holdings LTD | Utilities | Hong Kong |
| Power Corp of Canada | Finance | Canada |
| Principal Financial Group | Finance | Etats-Unis |
| Regions Financial Corp | Finance | Etats-Unis |
| Rio Tinto LTD | Materiaux | Australie |

| Nom de l'entreprise | Secteur d'activité | Pays |
|------------------------------|------------------------------|-------------|
| Rio Tinto PLC | Materiaux | Australie |
| Rogers Communications Inc-B | Télécommunications | Canada |
| Royal Bank of Canada | Finance | Canada |
| Rubis | Utilities | France |
| Sempra | Utilities | Etats-Unis |
| Singapore Telecommunications | Télécommunications | Singapour |
| Sitc International Holdings | Industriels | Hong Kong |
| Snam Spa | Utilities | Italie |
| Southern Co/the | Utilities | Etats-Unis |
| Sun Hung Kai Properties | Immobilier | Hong Kong |
| Sun Life Financial Inc | Finance | Canada |
| Suncorp Group LTD | Finance | Australie |
| Sydbank A/s | Finance | Danemark |
| Taylor Wimpey PLC | Consommation discrétionnaire | Royaume-Uni |
| Tele2 AB-B SHS | Télécommunications | Suede |
| Toronto-Dominion Bank | Finance | Canada |
| US Bancorp | Finance | Etats-Unis |
| United Overseas Bank LTD | Finance | Singapour |
| Verizon Communications Inc | Télécommunications | Etats-Unis |
| Volkswagen AG-Pref | Consommation discrétionnaire | Allemagne |
| WH Group LTD | Consommation de base | Hong Kong |
| Woodside Energy Group LTD | Energie | Australie |
| Xinyi Glass Holdings LTD | Industriels | Hong Kong |
| Yancoal Australia LTD | Energie | Australie |
| Zurich Insurance Group AG | Finance | Suisse |

Source : STOXX Limited (données au 24/07/2024)

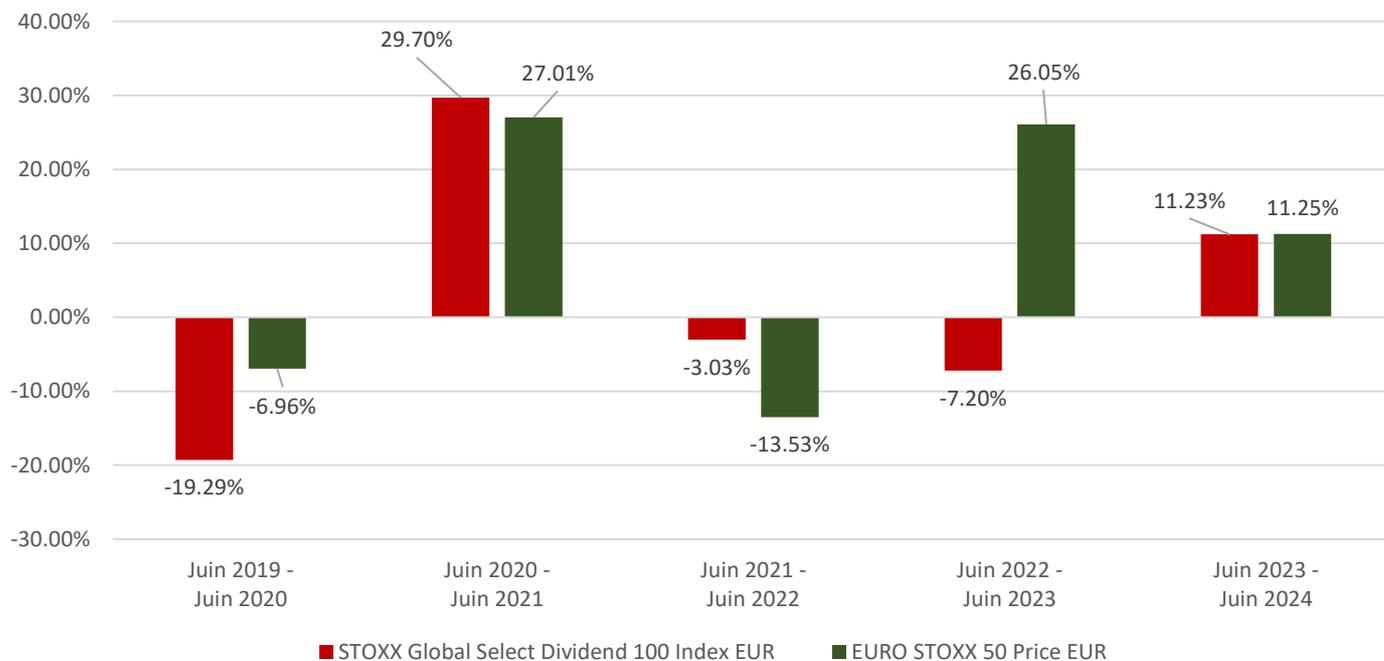
La composition actuelle de l'indice STOXX® Global Select Dividend 100 n'est pas un indicateur de sa composition future.

Plus d'informations relatives à l'indice STOXX® Global Select Dividend 100 sont disponibles à l'adresse suivante : <https://stox.com/index/SDGP/>, ainsi que sur les différentes plateformes financières (Ticker Bloomberg : SDGP Index, Ticker Reuters : .SDGP).

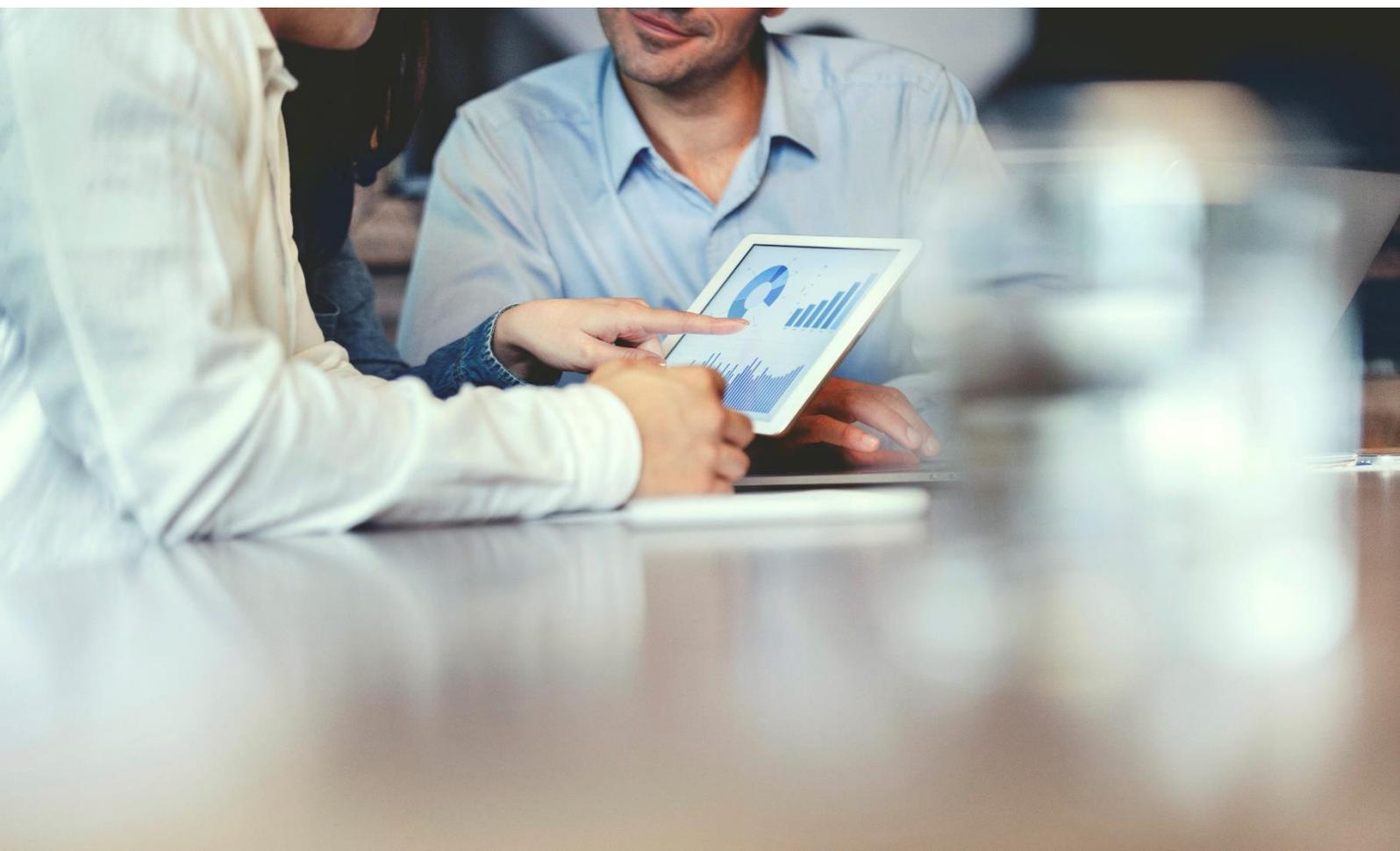
Evolution des performances de l'indice STOXX® Global Select Dividend 100

Performances annuelles de l'indice STOXX® Global Select Dividend 100 entre le 28 juin 2019 et le 28 juin 2024

La valeur de votre investissement peut varier. Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour ce qui est des données historiques de marché.



Source : Bloomberg au 28/06/2024.



Description du mécanisme

D'une durée maximale de 5 ans, Goldman Sachs International (UK) Auto-Callable Coupon Note 2029 vous permet de viser le potentiel boursier de l'indice STOXX® Global Select Dividend 100, un indice composé de 100 entreprises mondiales provenant d'un large éventail d'industries conçu pour sélectionner les actions versant les dividendes historiques les plus élevés par rapport à leurs marchés d'origine. Les actions sont sélectionnées en fonction de critères précis : celles qui affichent des taux de croissance historiques non négatifs du dividende par action et des ratios dividende/bénéfice par action conformes aux critères définis. L'univers d'investissement est l'agrégation de 3 indices STOXX : STOXX® Europe Select Dividend 30, STOXX® North America Select Dividend 40 et STOXX® Asia/Pacific Select Dividend 30. L'ensemble de ces indices permettent une représentation large des marchés boursiers mondiaux, avec une représentation plus particulière des actions versant les dividendes historiques les plus élevés par rapport à leurs marchés d'origine.

Possibilité de remboursement automatique anticipé si la performance de l'Indice est supérieure ou égale au seuil d'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé¹

A l'issue de l'année 3, dès que la performance de l'Indice est supérieure ou égale au seuil d'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé correspondant, le remboursement anticipé est automatiquement activé et le titre de créance structuré s'arrête. Vous aurez alors droit au remboursement de :

| Date d'observation | Date de paiement | Seuil d'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé | Plus-value brute ^{1,2} | Coupon fixe annuel de 2% brut ^{1,2} de l'année 1 à 3 |
|--|------------------|---|---------------------------------|---|
| A la fin de la 3 ^e année (15/10/2027) | 22/10/2027 | Si l'indice est égal ou supérieur à sa valeur initiale. | + 10% | 2% brut ^{1,2} par an |

Sinon, le titre de créance structuré continue.

Si le titre de créance structuré n'est pas remboursé par anticipation¹

- Si la Performance Moyenne Finale^{3,4} de l'Indice est supérieure à 10%, vous aurez droit au remboursement de 100% de votre capital initial¹⁻⁵ (hors frais⁶ et taxes) plus la Performance Moyenne Finale de l'indice diminuée de 10% (hors frais⁶ et taxes) et un coupon fixe annuel de 2% brut^{1,2} de l'année 1 à 5 indépendamment de l'évolution du sous-jacent.
- Si la Performance Moyenne Finale^{3,4} de l'Indice est négative ou positive mais inférieure à 10%, vous aurez droit au remboursement de 100% de votre capital initial¹⁻⁵ (hors frais⁶ et taxes) et un coupon fixe annuel de 2% brut^{1,2} de l'année 1 à 5 indépendamment de l'évolution du sous-jacent.

Comment la Performance Moyenne Finale^{3,4} de l'Indice est-elle calculée?

Elle correspond à la moyenne arithmétique des observations annuelles⁴ de la performance de l'Indice observées durant les 5 dernières années par rapport au niveau de clôture de l'Indice à la date d'émission du titre de créance structuré (15/10/2024).

La Performance Moyenne Finale^{3,4} peut être inférieure ou supérieure à la valeur finale constatée de l'Indice.

Exemple de mécanisme de calcul de la Performance Moyenne Finale de l'Indice

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative, informative et illustrative, l'objectif étant de décrire le mécanisme de calcul de la Performance Moyenne Finale de l'Indice. Elles ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Nagelmackers ni une garantie quant à la plus-value effectivement distribuée.

| Performance de l'Indice par rapport au niveau de clôture de l'Indice à la date d'émission du titre de créance structuré (15/10/2024) | | | | |
|--|---------|---------|---------|---------|
| Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 |
| 16% | -6% | -1% | 25% | -2% |
| Performance Moyenne Finale de l'Indice | | | | |
| 6,40% | | | | |

¹ Sauf en cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur.

² Plus-value potentielle soumise au précompte mobilier de 30% pour les résidents belges (sous réserve de modification légale).

³ La Performance Moyenne Finale correspond à la moyenne arithmétique des observations annuelles de l'Indice observées durant les 5 dernières années par rapport au niveau de clôture de l'Indice à la date d'émission du titre de créance structure (15/10/2024). La Performance Moyenne Finale peut être inférieure ou supérieure à la valeur finale constatée de l'Indice.

⁴ Veuillez vous référer aux 'Principales caractéristiques financières' en pages 12 et 13 pour le détail des dates.

⁵ Le terme 'capital initial' utilisé dans cette brochure désigne la valeur nominale d'une coupure, soit 1 000 EUR par titre de créance structuré, hors frais d'entrée de 2%. Le montant de la plus-value est calculé sur la base de cette valeur nominale.

⁶ Frais d'entrée de 2%. Veuillez-vous référer aux 'Principales caractéristiques financières', section 'Frais supportés par l'investisseur' en page 12.

Scénarios de performance

Veillez consulter le KID (Key Information Document) pour les scénarios de performance. Vous pouvez trouver le KID sur le site de Goldman Sachs International : <https://www.gspriips.eu?isin=XS2773099556&lang=FR&cnt=BE>.

Les scénarios présentés dans le KID sont fournis par l'Emetteur du titre de créance, Goldman Sachs International, et calculés sur la base d'une méthodologie imposée par la nouvelle réglementation européenne PRIIPS ('règlement EU 1286/2014').

Illustrations fictives des mécanismes

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative, informative et illustrative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du titre de créance structuré. Elles ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Nagelmackers ni une garantie quant à la plus-value effectivement distribuée. Dans l'hypothèse d'une faillite ou d'un défaut de paiement de Goldman Sachs International, l'investisseur pourra se voir rembourser un montant inférieur à son capital initial investi en EUR, le remboursement pouvant même être nul.

Illustration 1

A l'issue de l'année 3, la performance de l'Indice est strictement inférieure au seuil d'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé correspondant, le remboursement anticipé n'est donc pas activé et le titre de créance structuré continue. A l'échéance des 5 ans, la Performance Moyenne Finale¹⁻² de l'Indice est nulle ou négative et s'établit à - 15%.

- Vous recevez un coupon fixe annuel de 2% brut³⁻⁶ de l'année 1 à 5 indépendamment de l'évolution du sous-jacent.
- Vous avez droit au remboursement de 100% de votre capital initial³⁻⁴ (hors frais⁵ et taxes).
- Ce qui correspond à un rendement actuariel annuel brut en EUR de 1,57%⁶ soit 0,99% net (frais⁵ inclus).

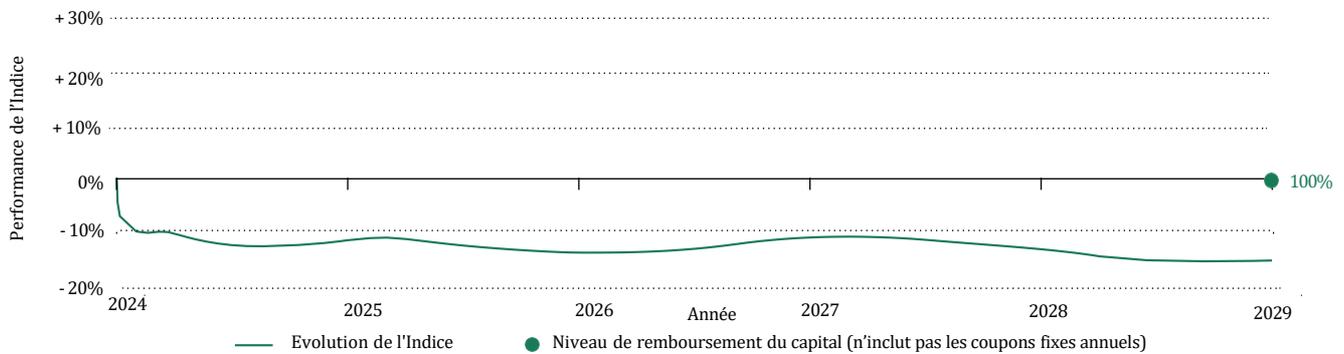
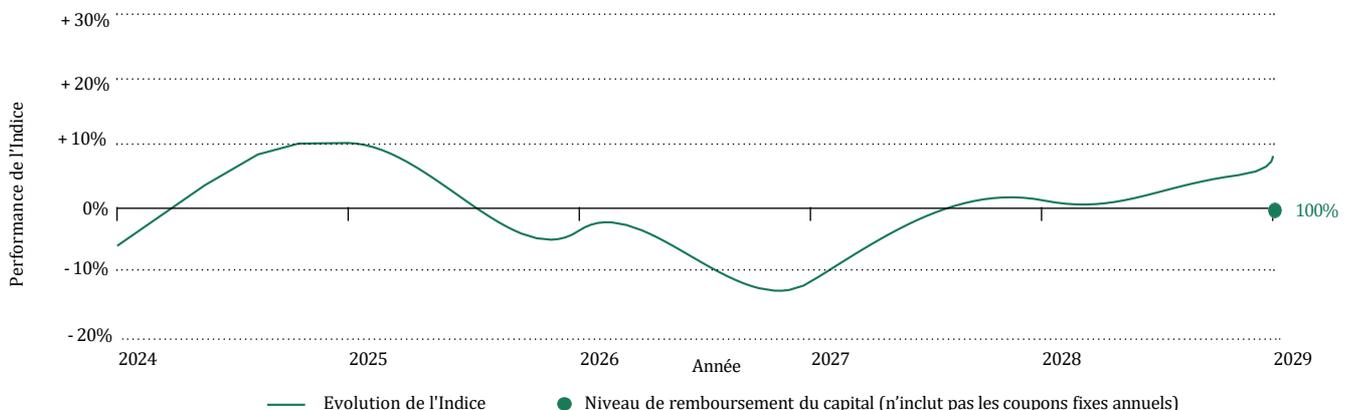


Illustration 2

A l'issue de l'année 3, la performance de l'Indice est strictement inférieure au seuil d'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé correspondant, le remboursement anticipé n'est donc pas activé et le titre de créance structuré continue. A l'échéance des 5 ans, la Performance Moyenne Finale¹⁻² de l'Indice est strictement inférieure à 10% et s'établit à + 8%.

- Vous recevez un coupon fixe annuel de 2% brut³⁻⁶ de l'année 1 à 5 indépendamment de l'évolution du sous-jacent.
- Vous avez droit au remboursement de 100% de votre capital initial³⁻⁴ (hors frais⁵ et taxes).
- Ce qui correspond à un rendement actuariel annuel brut en EUR de 1,57%⁶ soit 0,99% net (frais⁵ inclus).



¹ La Performance Moyenne Finale correspond à la moyenne arithmétique des observations annuelles de l'Indice observées durant les 5 dernières années par rapport au niveau de clôture de l'Indice à la date d'émission du titre de créance structuré (15/10/2024). La Performance Moyenne Finale peut être inférieure ou supérieure à la valeur finale constatée de l'Indice.

² Veillez vous référer aux 'Principales caractéristiques financières' en pages 12 et 13 pour le détail des dates.

³ Sauf en cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur.

⁴ Le terme 'capital initial' utilisé dans cette brochure désigne la valeur nominale d'une coupure, soit 1 000 EUR par titre de créance structuré, hors frais d'entrée de 2%. Le montant de la plus-value est calculé sur la base de cette valeur nominale.

⁵ Frais d'entrée de 2%. Veillez vous référer aux 'Principales caractéristiques financières', section 'Frais supportés par l'investisseur' en page 12.

⁶ Plus-value potentielle soumise au précompte mobilier de 30% pour les résidents belges (sous réserve de modification légale).

Illustration 3

A l'issue de l'année 3, la performance de l'Indice est strictement inférieure au seuil d'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé correspondant, le remboursement anticipé n'est donc pas activé et le titre de créance structuré continue. A l'échéance des 5 ans, la Performance Moyenne Finale^{1,2} de l'Indice s'établit à + 20%.

- Vous recevez un coupon fixe annuel de 2% brut³⁻⁶ de l'année 1 à 5 indépendamment de l'évolution du sous-jacent.
- Vous avez droit au remboursement de 100% de votre capital initial³⁻⁴ (hors frais⁵ et taxes) plus 10% qui équivaut à la Performance Moyenne Finale de l'indice diminuée de 10% (hors frais⁵ et taxes).
- Ce qui correspond à un rendement actuariel annuel brut en EUR de 3,41%⁶ soit 2,31% net (frais⁵ inclus).

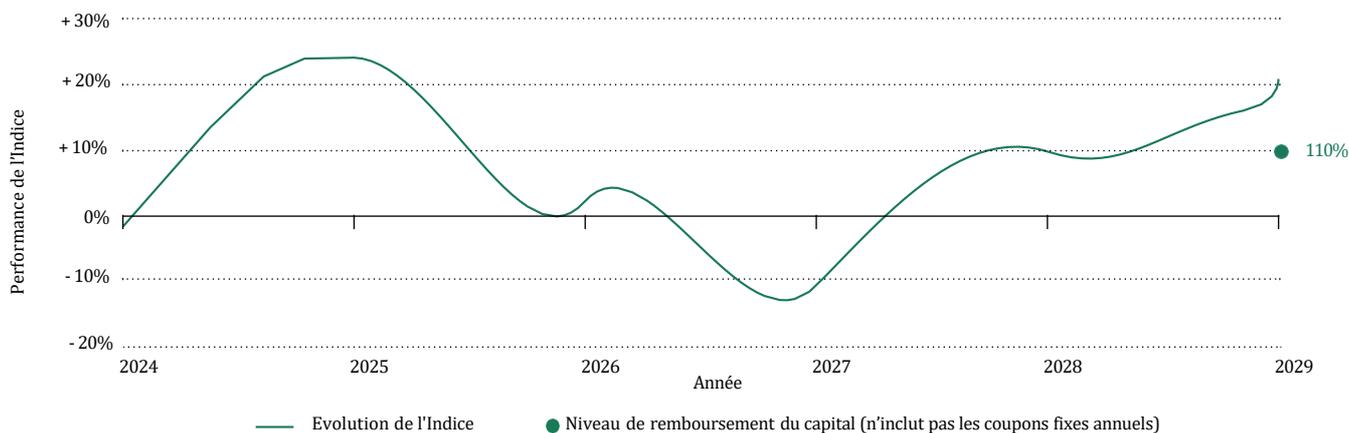
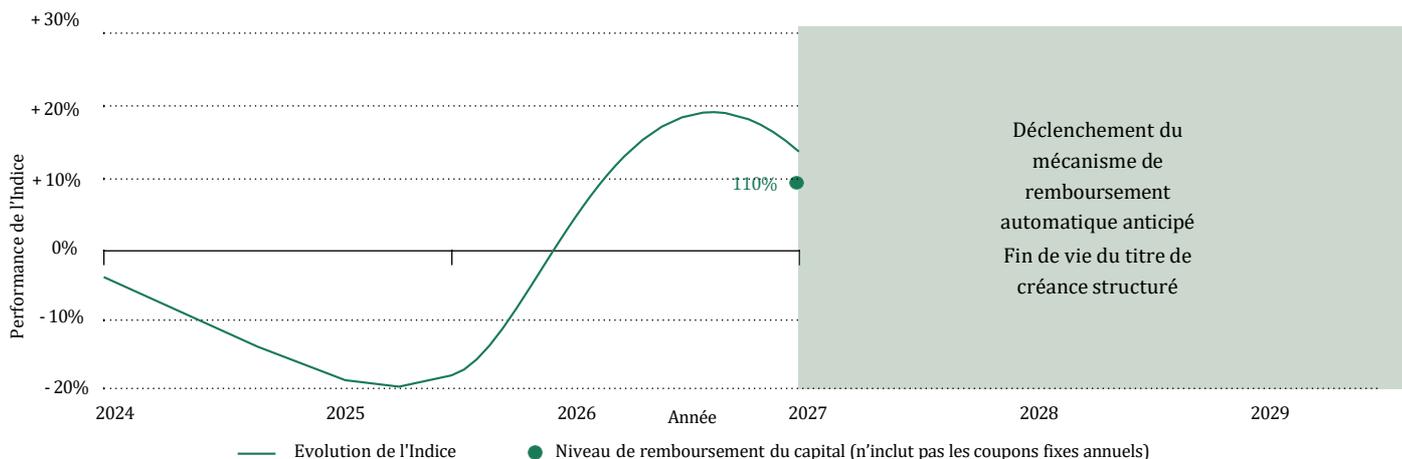


Illustration 4

A l'issue de l'année 3, la performance de l'Indice est supérieure ou égale au seuil d'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé correspondant, le remboursement anticipé est donc activé et le titre de créance structuré s'arrête.

- Vous recevez un coupon fixe annuel de 2% brut³⁻⁶ de l'année 1 à 3 indépendamment de l'évolution du sous-jacent.
- Vous avez droit au remboursement de 100% de votre capital initial³⁻⁴ investi en EUR (hors frais⁵ et taxes) ET à une plus-value brute³⁻⁶ de 10%, soit 110% de votre capital initial³⁻⁴⁻⁶ (hors frais⁵ et taxes).
- Ce qui correspond à un rendement actuariel annuel brut en EUR de 4,43%⁶ soit en EUR 2,96% (frais⁵ inclus).



¹ La Performance Moyenne Finale correspond à la moyenne arithmétique des observations annuelles de l'Indice observées durant les 5 dernières années par rapport au niveau de clôture de l'Indice à la date de d'émission du titre de créance structuré (15/10/2024). La Performance Moyenne Finale peut être inférieure ou supérieure à la valeur finale constatée de l'Indice.

² Veuillez vous référer aux 'Principales caractéristiques financières' en pages 12 et 13 pour le détail des dates.

³ L'investisseur risque de ne pas récupérer (l'entière de) son capital en cas de faillite ou de bail-in (mise en résolution) de l'Emetteur.

⁴ Le terme 'capital initial' utilisé dans cette brochure désigne la valeur nominale d'une coupure, soit 1 000 EUR par titre de créance structuré, hors frais d'entrée de 2%. Le montant de la plus-value est calculé sur la base de cette valeur nominale.

⁵ Frais d'entrée de 2%. Veuillez vous référer aux 'Principales caractéristiques financières', section 'Frais supportés par l'investisseur' en page 12.

⁶ Plus-value potentielle soumise au précompte mobilier de 30% pour les résidents belges (sous réserve de modification légale).

Frais supportés par l'investisseur

Frais inclus dans le prix d'émission

- Frais facturés par l'Emetteur (y compris les frais de structuration) : maximum 2% du montant nominal souscrit et inclus dans le prix d'émission. A titre indicatif, ces frais de structuration sont de 0,44% en date du 22/07/2024.

- Autres frais récurrents supportés par l'investisseur, inclus dans le prix d'émission (frais de distribution) :

Goldman Sachs International versera à Nagelmackers des commissions au titre de créance structuré de la distribution des titres de créance structurés d'un montant annuel de maximum 0,50% du montant des titres de créance effectivement placés (l'investisseur supportera ces coûts annuels de distribution). A titre indicatif, ces frais de distribution sont de 0,50% par an, ce qui correspond à un montant maximum de 2,50% dans le cadre d'une détention des titres de créance jusqu'à leur maturité en date du 22/07/2024.

Frais non inclus dans le prix d'émission

- Frais d'entrée : 2 %

- Frais de sortie :

- Avant l'échéance en cas de revente : taxe sur les opérations de Bourse de 0,35% (maximum 1 600 EUR) plus des frais de sortie de maximum 1% dans des conditions de marché normales prélevés par l'Emetteur (correspond à la différence entre le prix de revente et la valeur de marché au moment de la revente des titres de créance avant la date d'échéance finale). Frais prélevés par le distributeur en cas de revente des titres de créance avant la date d'échéance finale : aucun.
- A l'échéance (y compris en cas d'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé) : 0%

Documentation juridique

Les 'titres de créance structuré' Goldman Sachs International (UK) Auto-Callable Coupon Note 2029 émis par Goldman Sachs International décrits dans le présent document font l'objet de 'Final Terms' (Conditions Définitives datées du 11/08/2024) dans le cadre du Prospectus de Base 'SERIES P PROGRAMME FOR THE ISSUANCE OF WARRANTS, NOTES AND CERTIFICATES' daté du 12/01/2024. Le Prospectus de Base et ses suppléments, les Conditions Définitives et son résumé spécifique en langue française et le Document d'Informations Clés (disponible également sur <https://www.gspriips.eu?isin=XS2773099556&lang=FR&cnt=BE>) sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur <https://www.nagelmackers.be>. Les investisseurs sont invités à lire l'intégralité du Document d'Informations Clés, des Conditions Définitives et du Prospectus de Base et à se reporter, en particulier, à la rubrique 'Facteurs de Risques' de ce Prospectus. Tout nouveau supplément au programme sera publié sur le site du distributeur et sur le site de l'Emetteur. Lors de la survenance d'un évènement durant la période de commercialisation qui implique la publication d'un supplément, les investisseurs ayant déjà souscrit à ce titre de créance structuré disposent d'un droit de retrait de deux jours ouvrables dès que le supplément est publié.

L'Emetteur déclare avoir rendu les clauses abusives incluses dans le Prospectus de Base passeporté non-applicables via les conditions définitives.

Principaux risques de Goldman Sachs International (UK) Auto-Callable Coupon Note 2029

Risque de crédit

L'investisseur est exposé au risque de crédit de l'Emetteur Goldman Sachs International (noté A+ par S&P, A1 par Moody's et A+ par Fitch au 24/07/2024). En achetant ce titre de créance structuré, l'investisseur accepte, comme avec d'autres instruments de créance structurés, le défaut de paiement de l'Emetteur. En cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur, l'investisseur peut perdre tout ou une partie de son capital, ainsi que les coupons potentiels liés à l'investissement qui doivent encore être payés. Ce titre de créance structuré ne peut pas être considéré comme un dépôt et n'est donc pas protégé par le système de protection des dépôts.

Si Goldman Sachs International est confronté à de graves problèmes de solvabilité, les instruments peuvent être annulés en totalité ou en partie, ou convertis en instruments de capitaux propres (actions) sur décision du régulateur ('bail-in'). Dans ce cas, l'investisseur court le risque de ne pas pouvoir récupérer les montants auxquels il a droit et de perdre tout ou partie du montant investi. Ce pouvoir de renflouement interne a été mis en place pour tenter d'éviter l'insolvabilité de l'entité émettrice. Si l'entité émettrice est toujours confrontée à l'insolvabilité après un bail-in, l'investisseur accepte qu'elle ne puisse avoir droit à aucun recouvrement de la procédure d'insolvabilité, que les créanciers dans d'autres instruments non soumis au bail-in peuvent recevoir.

Risque de fluctuation du prix

En achetant ce titre de créance structuré, l'investisseur est exposé à un risque de fluctuation des prix du titre de créance structuré. Le prix du titre de créance structuré varie en fonction de l'évolution du sous-jacent. Ce titre de créance structuré est soumis à un risque de variation des taux d'intérêt. Si le taux d'intérêt du marché augmente après l'émission de ce titre de créance structuré et que toutes les autres données du marché restent les mêmes, le prix du titre de créance structuré diminue au cours de son terme. Si le taux d'intérêt du marché chute après l'émission dans les mêmes circonstances, le prix du titre de créance structuré augmente. Une modification de la perception du risque de crédit, qui peut se refléter dans un ajustement de la notation de l'Emetteur, peut entraîner une fluctuation de la valeur du titre de créance structuré au fil du temps. De telles fluctuations peuvent entraîner une perte en capital en cas de vente anticipée. Ce risque est plus important au début du titre de créance structuré et diminue à mesure que la date d'échéance approche.

Risque de liquidité

Ce titre de créance structuré est coté à la Bourse de Luxembourg, mais il n'y a pas de négociation active du titre de créance structuré. L'investisseur ne peut pas vendre ce titre de créance structuré en Bourse.

Goldman Sachs International a l'intention d'assurer la liquidité des titres de créance dans des conditions de marché normales à un prix qu'il détermine en fonction des paramètres de marché du moment (voir ci-dessus dans la section Risque de fluctuation du prix), mais Goldman Sachs International se réserve néanmoins le droit de ne plus racheter les titres de créance auprès des investisseurs, ce qui pourrait rendre leur revente temporairement impossible.

Les investisseurs doivent donc être prêts à détenir les titres de créance jusqu'à leur échéance. Le prix proposé par Goldman Sachs International ne comprend pas les taxes éventuelles – voir la fiche technique aux pages 12 et 13. La différence entre le prix d'achat et le prix de revente avant la date d'échéance finale sera d'environ 1,00% dans des conditions de marchés normales. Nous rappelons aux investisseurs que la valeur de ce titre de créance structuré peut être inférieure à la valeur nominale pendant la durée (c'est-à-dire 1 000 EUR par dénomination). De telles fluctuations peuvent entraîner une perte en capital en cas de vente anticipée. L'investisseur a droit à un remboursement de 100% de la valeur nominale (soit 1000 EUR par coupure) à la date d'échéance et en cas de remboursement anticipé (sauf en cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur).

La Banque Nagelmackers S.A. s'engage à publier au moins trimestriellement la valeur du titre de créance structuré sur www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos (dans des conditions normales, cette valeur est publiée chaque jour ouvrable bancaire).

Risque de remboursement anticipé en cas de force majeure

a) Risque de remboursement anticipé en cas de force majeure

Dans le cas d'une circonstance légale qui ne peut être imputée à l'Emetteur et qui rend le maintien du titre de créance structuré définitivement impossible, l'Emetteur remboursera le titre de créance structuré à la valeur de marché. En cas de remboursement anticipé du titre de créance structuré, le prix peut être inférieur à la valeur nominale (c'est-à-dire 1 000 EUR par coupure) ainsi qu'à la valeur de remboursement à maturité soit 100% de la valeur nominale (c'est-à-dire 1000 EUR par coupure). Aucun coût supplémentaire ne pourra être facturé aux investisseurs.

b) Risque de remboursement anticipé en l'absence de force majeure

En cas de circonstance légale non imputable à l'Emetteur ne rendant pas définitivement impossible le maintien du titre de créance structuré mais modifiant significativement l'économie du contrat, ou dans le cas d'un problème affectant l'indice sous-jacent ayant un effet matériel, et ce problème ne permettant pas de procéder à un ajustement afin de maintenir le titre de créance structuré dans les circonstances similaires, l'agent de calcul (Goldman Sachs International) peut déterminer la valeur de marché du titre de créance structuré et offrir le choix à l'investisseur entre un remboursement anticipé à cette valeur de marché (cette valeur de marché peut être inférieure au montant initial investi) et un remboursement à l'échéance à la valeur monétisée calculée sur la base d'un taux d'intérêt déterminé à la date de la monétisation, ce montant ne pouvant pas être inférieur à la valeur nominale. Le taux d'intérêt appliqué est le taux d'intérêt annuel offert par l'Emetteur, le jour où l'événement se produit, sur un instrument de dette dont la durée de vie est équivalente à la durée de vie restante du titre de créance structuré le jour où celui-ci est rappelé par remboursement anticipé, à appliquer à partir de cette date jusqu'à la date de maturité.

Ceci étant, si l'événement donnant lieu au remboursement anticipé est une circonstance légale rendant les obligations de

l'Emetteur en vertu des titres de créance illégaux, sans toutefois les rendre définitivement impossibles, l'Emetteur pourra notifier les investisseurs d'un remboursement anticipé au montant le plus élevé entre (i) la valeur de marché titre de créance structuré (incluant la valeur actuelle des commissions de vente futures payables au Distributeur) et (ii) 100% de la valeur nominale (soit 1000 EUR par coupure). Dans tous les cas de figure, aucun frais ne pourra être facturé à l'investisseur pour la résiliation anticipée du titre de créance structuré, et l'investisseur aura droit au remboursement des frais payés par l'investisseur à l'Emetteur prorata temporis. Pour éviter tout doute, les coûts totaux de l'Emetteur ne comprennent pas les montants payés ou payables à titre de créance structuré de commission de vente au Distributeur. Suivant la survenance de cet événement, plus aucun coupon ne sera payé et ce, y compris jusqu'à maturité du titre de créance structuré.

Pour plus d'informations sur ces risques, veuillez vous reporter à l'édition du Prospectus de Base, 'SERIES P PROGRAMME FOR THE ISSUANCE OF WARRANTS, NOTES AND CERTIFICATES' aux pages 15 à 120.

Risque de rendement

En investissant dans ce titre de créance structuré, vous êtes exposé à un risque de rendement. En cas d'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé, la plus-value brute en EUR est plafonnée à 10%, même si l'Indice enregistre une performance supérieure. Si le titre de créance structuré n'est pas remboursé par anticipation et si la Performance Moyenne Finale de l'Indice est inférieure à 10%, Goldman Sachs International s'engage uniquement à payer 100% de la valeur nominale à la date d'échéance finale (1000 EUR par coupure) plus le dernier coupon fixe (Rendement actuariel annuel brut en EUR de 1,57%, soit 0,99% net, en tenant compte du prix d'émission de 100 % et des frais décrits dans la fiche technique) (sauf en cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur). La performance du titre de créance structuré peut être inférieure à la performance de l'Indice en raison du calcul du niveau final comme la moyenne arithmétique des observations annuelles de l'Indice observées durant les 5 dernières années par rapport au niveau de clôture de l'Indice à la date d'émission du titre de créance structuré (15/10/2024). Vous trouverez plus d'informations sur ces dates dans la fiche technique en page 10.

¹ Ratings au 24/07/2024. Les agences de notation sont susceptibles de modifier ces notations à tout moment. Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites : https://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_79004, https://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings, <https://www.fitchratings.com/site/definitions>.



Principales caractéristiques financières

| | |
|--|--|
| Nom | Goldman Sachs International (UK) Auto-Callable Coupon Note 2029 |
| Code ISIN | XS2773099556 |
| Prix d'émission | 100% de la valeur nominale (soit 1 000 EUR par coupure) |
| Frais supportés par l'investisseur | <p>Frais inclus dans le prix d'émission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais facturés par l'Emetteur (y compris les frais de structuration) : maximum 2% du montant nominal souscrit et inclus dans le prix d'émission. A titre indicatif, ces frais de structuration sont de 0,44% en date du 22/07/2024. - Autres frais récurrents supportés par l'investisseur, inclus dans le prix d'émission (frais de distribution) : Goldman Sachs International versera à Nagelmackers des commissions au titre de créance structuré de la distribution des titres de créance structurés d'un montant annuel de maximum 0,50% du montant des titres de créance effectivement placés (l'investisseur supportera ces coûts annuels de distribution). A titre indicatif, ces frais de distribution sont de 0,50% par an, ce qui correspond à un montant maximum de 2,50% dans le cadre d'une détention des titres de créance jusqu'à leur maturité en date du 22/07/2024. <p>Frais non inclus dans le prix d'émission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais d'entrée : 2% - Frais de sortie : <ul style="list-style-type: none"> • Avant l'échéance en cas de revente : taxe sur les opérations de Bourse de 0,12% (maximum 1 300 EUR) plus des frais de sortie de maximum 1% dans des conditions de marché normales prélevés par l'Emetteur (correspond à la différence entre le prix de revente et la valeur de marché au moment de la revente des titres de créance avant la date d'échéance finale). Frais prélevés par le distributeur en cas de revente des titres de créance avant la date d'échéance finale : aucun. • A l'échéance (y compris en cas d'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé) : 0% |
| Revente avant la date d'échéance | <p>Ce titre de créance structuré est coté à la Bourse de Luxembourg, mais il n'existe pas de commerce actif pour ce titre de créance structuré. L'investisseur ne peut pas vendre ce titre de créance structuré en Bourse. Goldman Sachs International entend offrir une liquidité régulière dans des conditions de marché normales, à un prix déterminé par les paramètres de marché actuels (voir la section 'Risque de fluctuation des prix' ci-dessus), mais Goldman Sachs International se réserve néanmoins le droit de ne plus racheter les titres de créance auprès des investisseurs, ce qui pourrait rendre leur revente temporairement impossible. Les investisseurs doivent donc être prêts à conserver les titres de créance jusqu'à leur date d'échéance. Le prix proposé par Goldman Sachs International n'inclut pas les taxes éventuelles – voir la section 'Frais supportés par l'investisseur' ci-dessus.</p> <p>Compte tenu de ce qui précède, la différence entre le prix d'achat et le prix de revente avant la date d'échéance finale sera d'environ 1,00% dans des conditions de marchés normales. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur de ce titre de créance structuré peut être inférieure à la valeur nominale avant la date d'échéance (1 000 EUR par coupure). De telles fluctuations peuvent entraîner une perte en capital en cas de vente anticipée. L'investisseur n'a droit qu'à un remboursement total de la valeur nominale à la date d'échéance et en cas de remboursement anticipé (sauf en cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur).</p> <p>Nagelmackers s'engage à communiquer la valeur de ce titre de créance structuré tous les trois mois à l'adresse www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos (dans des circonstances normales, cette valeur sera publiée chaque jour ouvrable bancaire).</p> |
| Emetteur | <p>Goldman Sachs International ; S&P : A+ (stable) / Moody's : A1 (stable) / Fitch : A+ (stable). Ratings au 24/07/2024. Les agences de notation sont susceptibles de modifier ces notations à tout moment. Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites :</p> <p>https://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_79004, https://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings, https://www.fitchratings.com/site/definitions.</p> |
| Distributeur | Banque Nagelmackers S.A. |
| Type | titre de créance structure avec droit au remboursement du capital |
| Devise | EUR |
| Coupure | 1 000 EUR |
| Minimum d'investissement | 1 000 EUR |
| Période de commercialisation | Du 11 août 2024 au 10 octobre 2024 |
| Date d'émission | 15 octobre 2024 |
| Date d'échéance | 15 octobre 2029 |
| Date de constatation initiale | 15 octobre 2024 |
| Date d'évaluation de remboursement automatique anticipé | 15 octobre 2027 |
| Dates de remboursement automatique anticipé | 22 octobre 2027 |

| | |
|---|--|
| Dates de constatations annuelles pour le calcul de la Performance Moyenne Finale de l'Indice | 15 octobre 2025, 15 octobre 2026, 15 octobre 2027, 15 octobre 2028, 15 octobre 2029. |
| Sous-jacents | STOXX® Global Select Dividend 100 (Ticker Bloomberg : SDGP Index). |
| Profil d'investisseur | <p>Nagelmackers ne commercialise ce produit qu'aux investisseurs qui disposent de connaissances suffisantes de ses caractéristiques et qui sont notamment en mesure de comprendre les risques qui y sont liés. Nagelmackers devra donc toujours établir, avant toute commercialisation de ce produit, si l'investisseur concerné dispose d'une connaissance suffisante de celui-ci.</p> <p>Lorsque Nagelmackers recommande le produit dans le cadre d'un conseil en investissements, la banque évalue si le produit est adéquat pour l'investisseur concerné. Pour ce faire, les connaissances et expériences de l'investisseur concerné dans le produit ainsi que ses objectifs d'investissement et sa situation financière sont prises en considération. L'investisseur doit notamment avoir un objectif d'investissement d'au moins 5 ans. Le portefeuille mobilier de l'investisseur, après la souscription dans cet investissement complexe, doit correspondre à la composition du profil d'investisseur concerné. Vous trouverez plus d'informations sur ces profils d'investisseur auprès de votre agence Nagelmackers.</p> <p>En outre, Nagelmackers s'engage à avertir les investisseurs en cas de modification significative du profil de risque du produit.</p> <p>Pour plus d'informations, consulter le site : https://www.nagelmackers.be/fr/constitution-de-patrimoine/investir</p> |
| Fiscalité | <p>Applicable au moment de la rédaction de cette brochure (24/07/2024) à un client 'retail' ayant la qualité de personne physique résident belge sauf modifications légales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Précompte mobilier : 30%. Applicable à la plus-value potentielle à la date d'échéance finale, aux coupons annuels fixes ainsi qu'à toute plus-value réalisée en cas de remboursement automatique anticipé ou de revente avant la date d'échéance finale. • Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) : aucune sur le marché primaire et 0,12% sur le marché secondaire (maximum 1 300 EUR). <p>Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Il est susceptible d'être modifié ultérieurement.</p> |
| Publication de la valeur du produit | La valeur du produit en cours de vie sera disponible sur demande auprès de votre agence Nagelmackers et publiée au minimum une fois par trimestre sur www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos . |
| Documentation | <p>Le présent document est à caractère commercial et non à caractère réglementaire.</p> <p>Les 'titres de créance' Goldman Sachs International (UK) Auto-Callable Coupon Note 2029 émis par Goldman Sachs International décrits dans le présent document font l'objet de 'Final Terms' (Conditions Définitives datées du 11/08/2024) dans le cadre du Prospectus de Base 'SERIES P PROGRAMME FOR THE ISSUANCE OF WARRANTS, NOTES AND CERTIFICATES' daté du 12/01/2024. Le Prospectus de Base et ses suppléments, les Conditions Définitives et son résumé spécifique en langue française et le Document d'Informations Clés (disponible également sur https://www.gspriips.eu?isin=XS2773099556&lang=FR&cnt=BE) sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur https://www.nagelmackers.be. Les investisseurs sont invités à lire l'intégralité du Document d'Informations Clés, des Conditions Définitives et du Prospectus de Base et à se reporter, en particulier, à la rubrique 'Facteurs de Risques' de ce Prospectus. Tout nouveau supplément au programme sera publié sur le site du Distributeur et sur le site de l'Émetteur. Lors de la survenance d'un événement durant la période de commercialisation qui implique la publication d'un supplément, les investisseurs ayant déjà souscrit à ce titre de créance structuré disposent d'un droit de retrait de deux jours ouvrables dès que le supplément est publié.</p> |
| Réclamation | <p>En cas de plainte, vous pouvez vous adresser au service Plaintes de Nagelmackers (Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles), via https://www.nagelmackers.be ou via plaintes@nagelmackers.be et ce, dans les délais prévus par les Conditions Bancaires Générales de la banque disponibles dans toutes les agences Nagelmackers et sur nagelmackers.be. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II - Boulevard du Roi Albert II, n°8, bte. 2 - 1000 Bruxelles (https://www.ombudsfin.be).</p> |

